



Beric

Sécurité.

Le plan de sauvegarde est signé

Laura Lamassourre

La municipalité et la préfecture, représentée par Charlotte Crépon, ont signé, hier matin, le Plan communal de sécurité (PCS) destiné à planifier les actions en cas de risques majeurs.

Le Plan communal de sauvegarde (PCS), a été signé, hier matin, par le maire André Fegeant, Charlotte Crépon, directrice de cabinet de la préfecture, accompagnés de Jean-Benoît Simon, responsable du service prévision du groupement des pompiers de Vannes.



La municipalité et la préfecture du Morbihan ont signé le Plan communal de sauvegarde (PCS), hier matin en mairie. Approuvé au conseil du 31 mai (Le Télégramme du 2 juin), le PCS est un document interne à la municipalité qui s'accompagne du DICRIM (dossier d'information communal sur les risques majeurs), distribué aux habitants au début du mois de juillet. Il prévoit les mesures de sécurités mises en place lors d'un incident.

« Très en retard dans le Morbihan »

Après plusieurs accidents aux débuts des années 2000, l'État a légiféré, il y a plus de dix ans pour mettre en place les PCS. Beric fait partie de la centaine de communes morbihannaises à avoir

l'obligation de s'en doter. C'est le cas des communes près de sites industriels à risque ou dans des zones inondables. Beric est dans la zone du PPRI (plan de prévention du risque d'inondation) du Saint-Éloi. « Nous sommes très en retard dans le Morbihan. On se donne deux ans pour le couvrir », souligne Charlotte Crépon, directrice de cabinet de la préfecture.

Alerter la population

« C'est un document très simple qui va permettre de nous organiser. Le document pour les habitants est clair, il faut qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur nous et où ils doivent se réunir », ajoute André Fegeant, le maire. Le PCS de Beric a été rédigé en collaboration avec l'association nationale des seniors

bénévoles vannetaise, l'EGEE. Cette dernière a proposé à la préfecture de venir en aide aux communes de moins de 3.500 habitants. L'EGEE est là pour « dédramatiser la situation », continue Gérard Le Nechet, délégué de l'association. À la rentrée, elle devrait offrir un exercice de simulation à Beric, sans lequel il est compliqué de vérifier le dispositif auprès de la population. Dans les prochains jours, de nouveaux panneaux d'information numériques seront installés sur la commune. Ils auront aussi pour but de compléter ce plan.

▼ Pratique

Plus d'information en mairie, 16 place de l'Église. Contact : tél. 02.97.67.01.37 ou par mail à l'adresse : mairie.beric@wanadoo.fr